

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE CCI MÉTROPOLE DE BOURGOGNE / DIJON MÉTROPOLE

Fiche-Action 2022

TITRE DE L'ACTION :

CONNAISSANCE DU TISSU DES PME A ENJEUX HORS FILIERES D'EXCELLENCE DE LA MÉTROPOLE.

DESCRIPTIF DE L'ACTION, OBJECTIFS ET CONTENUS

Contexte : Avec l'opération transmission-reprise des PME à enjeux de 2019, un suivi des PME à enjeux avait été effectué ainsi que celui de repreneurs à haut potentiel du territoire de Dijon Métropole.

Constat : Dijon Métropole et son agence de développement ont une bonne connaissance des PME déjà intégrées dans ses filières d'excellence. D'autres entreprises à enjeux évoluent cependant sur le territoire, et se positionnent sur des activités stratégiques à forte valeur ajoutée. La connaissance de ces entreprises « pépites » et de leurs besoins constituent un avantage certain pour Dijon Métropole quant à sa stratégie de développement économique et au renforcement de sa proximité avec les entreprises du territoire.

Objectifs:

- Identifier avec l'agence de développement 20 entreprises à enjeux positionnées sur des activités stratégiques hors filières d'excellence de la métropole (savoir-faire exceptionnel, marché de niche, innovation, emplois, ...).
- Identifier les besoins et difficultés de ces entreprises afin de les aider dans leur développement. Avoir une meilleure connaissance de ces entreprises.
- Nouer des relations privilégiées avec les dirigeants de ces PME, les accompagner à anticiper les mutations actuelles et futures, mesurer leurs capacités à faire face aux crises, leur apporter

un soutien technique pour leurs projets et stratégie de développement (investissements, transmission d'entreprise, croissance externe, ...)

- Déterminer les attentes des entreprises vis-à-vis de Dijon Métropole, identifier les services et équipements manquants sur le territoire.

Contenu :

Comptes rendus détaillés des entretiens issus des visites terrain.

Analyse et consolidation des entretiens, identification des principales problématiques.

Thématiques abordées : projets d'investissements, foncier/immobilier d'entreprise, réseaux (internet, téléphonie), recrutement, accessibilité, besoin en services/équipements sur le territoire, situation financière, actionnariat et transmission, stratégie de croissance externe ou de diversification, ...

Méthode :

- Identification de 20 entreprises à enjeux

- Réalisation du guide d'entretien dirigé selon des thèmes prioritaires

- Visite des entreprises, entretiens semi-directifs

- Synthèse des entretiens

- Restitution.

MAITRISE D'OUVRAGE :

CCI Métropole de Bourgogne.

COÛT ET NATURE DES DEPENSES PREVISIONNELLES :

	2022
Identification des entreprises à enjeux	1 200 € (2j)
Préparation et réalisation des entretiens	9 000 € (15 j)
Synthèse des entretiens et analyses	6 000 € (10 j)
Animation / Restitution	1 200 (2 j)
TOTAL	17 400 €

CALENDRIER ENVISAGE :

Détermination des 20 entreprises à enjeux avril 2022

Rdv, suivi et analyse des entreprises de mai à octobre 2022

Point à mi-parcours et restitution synthèse finale en novembre avec Dijon Métropole.

EVALUATION

Bilan annuel entre les partenaires Dijon Métropole, CCI Métropole de Bourgogne.

CONFIDENTIEL